



Convergence Globale des Luttes pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine



**10 ans de réflexions,
de propositions et d'actions**
aux bénéfices des communautés et
des ressources naturelles !

**LIVRET VERT DE LA
CONVERGENCE**

DOCUMENT DE PLAIDOYER



TABLE DES MATIÈRES

NOS VALEURS ET PRINCIPES.....	3	Pilier 3 : Encourager les pratiques en AgroEcologie	
I. INTRODUCTION :.....	3	Paysanne : diversité, complémentarité,	
II. NOTRE GENÈSE.....	6	adaptabilité :.....	30
III. NOTRE VOLONTÉ.....	7	Nous revendiquons.....	34
IV. NOTRE FORCE HUMAINE.....	8	Nous agissons	35
V. NOS CARAVANES, véritable outil de plaidoyers	9	Pilier 4 : Promouvoir les systèmes alimentaires	
VI. NOS RÉALITÉS, NOS REVENDICATIONS		locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques en	
ET ACTIONS :.....	11	harmonie avec nos identités culturelles.....	36
Les 7 piliers liés du Manifeste de l'AgroEcologie		Nous revendiquons.....	40
paysanne.....	15	Nous agissons.....	41
Pilier 1 : Garantir la sécurisation de la terre,		Pilier 5 : Appuyer et valoriser la place des femmes	
l'eau et autres ressources naturelles.....	17	et des jeunes.....	42
Notre réalité.....	17	Nous revendiquons.....	43
Nous revendiquons.....	21	Nous agissons.....	44
Nous agissons.....	22	Pilier 6 : Renforcer les synergies, alliances et	
Nous revendiquons.....	22	l'organisation collective.....	45
Nous agissons.....	24	Nous revendiquons.....	47
Pilier 2 : Valoriser la biodiversité naturelle,		Nous agissons.....	49
cultivée et élevée :.....	27	Pilier 7 : Agir aux niveaux institutionnel, législatif	
Notre réalité :.....	27	et réglementaire :.....	50
Nous revendiquons.....	28	Nous revendiquons.....	50
Nous agissons.....	29	Nous agissons.....	51
		Hommages.....	53

NOS VALEURS ET PRINCIPES

Issues de la déclaration Terre et Eau, mêmes dégâts, même combat de la CGLTE-OA (2014),

Notre engagement militant, notre solidarité sont bâtis sur des principes et convictions qui nous unissent¹ :

- 1.** Les droits humains à l'eau et à la terre sont fondamentaux et essentiels pour la vie. Toutes et tous, hommes et femmes, adultes et enfants, riches ou pauvres, doivent pouvoir en jouir.
- 2.** L'eau et la terre sont non seulement des ressources naturelles vitales, mais aussi une partie de notre héritage commun, devant être préservées par chaque communauté pour le bien commun de nos sociétés et de l'environnement, aujourd'hui et pour les générations à venir.
- 3.** L'Eau et la Terre ne sont pas des marchandises.
- 4.** Le mandat légal et constitutionnel que nous reconnaissons de l'État est celui de représenter l'intérêt des peuples. Raison pour laquelle l'État a le devoir de s'opposer à toute politique nationale ou traité international menaçant les droits humains à l'eau, à la terre et aux territoires.
- 5.** Les politiques de gestion de la terre et de l'eau doivent favoriser la réalisation de l'équité sociale, l'égalité de genre, la santé publique et la justice environnementale.
- 6.** Le refus ferme de toute forme d'occupation ou de domination étrangères.

I. INTRODUCTION

La Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau - Ouest Africaine (CGLTE-OA) qui a enregistré ses 10 ans en 2025, est un mouvement des communautés, des paysan.nes et citoyen.nes en marche pour défendre collectivement les droits des communautés urbaines, périurbaines et rurales africaines et particulièrement ouest-africaines.

En Afrique de l'Ouest, plus de 70% de la population dépend de l'agriculture familiale qui nourrit les pays à plus de 80%. La terre, l'eau, la biodiversité naturelle, cultivée et élevée dont les semences paysannes végétales et animales, les ressources forestières et minières sont des ressources qui façonnent nos écosystèmes et nos organisations sociales, tant spirituelles qu'économiques. Ces droits collectifs à respecter



1 - Extrait de la Déclaration Droits à la Terre et à l'Eau, une lutte commune de la Convergence des luttes/Dakar 2014

et à protéger conditionnent la réalisation de nos droits humains et de notre dignité : droit à la terre sécurisée, droit à une alimentation saine et équilibrée, droits aux semences, droit à l'eau et à l'assainissement, droit à la santé, droit à la culture, droit au logement, droit au travail décent, etc.

La sécurisation, la gestion et le contrôle des ressources par et pour les communautés, sont des facteurs vitaux pour le développement, dans le respect, des terroirs, des pays en se basant sur l'AgroEcologie Paysanne² pour atteindre la souveraineté alimentaire et, partant, consolider la souveraineté nationale, la cohésion sociale et la paix.

L'Afrique de l'Ouest est en pleine mutation tant démographique (456 millions d'habitants en 2024, 796 millions d'habitants prévus en 2050 et 1,5 milliard à la fin du siècle)



que politique et socioculturelle avec une affirmation forte autour de la souveraineté nationale portée fièrement par les Peuples avec la recomposition des dynamiques institutionnelles induite par l'émergence de l'Alliance des États du Sahel (AES) qui devra, désormais, compter dans la mise en place des politiques économiques, sociales et culturelles aux côtés des institutions classiques que sont la CEDEAO et l'UEMOA.

En outre, la région subit fortement les effets du changement climatique qui se manifestent par l'avancée de la désertification et la sécheresse, d'une part, qui affectent particulièrement la zone sahélo-saharienne, ainsi que les inondations, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, d'autre part. L'Afrique de l'Ouest fait partie des trois régions menacées par la catastrophe humanitaire climatique du siècle, qui pourraient connaître jusqu'à 32 millions de migrants et/ou déplacés climatiques internes d'ici 2050. Les solutions actuelles sont basées sur des politiques et pratiques déconnectées de la réalité des communautés et orientées vers la transformation capitaliste des sociétés africaines avec une forte dose d'endettement pour les pays. Il est inconcevable que l'Afrique soit obligée d'endetter ses populations dans la lutte contre le changement climatique auquel elle ne contribue qu'à hauteur de 4%.

La réponse à toutes ces questions fondamentales d'existence digne, devrait passer par la transition vers une Agriculture et une alimentation fondées sur l'AgroEcologie et la souveraineté alimentaire et énergétique. L'extractivisme à outrance qui soutient la satisfaction des besoins en ressources énergétiques et minières, est aujourd'hui exacerbé par le marché du crédit carbone traduisant un colonialisme vert dans nos pays. En outre, les traités de libre-échange et les dettes illégitimes font perdurer le colonialisme économique et financier, tandis que le colonialisme chimique et environnemental tue de plus en plus en empoisonnant nos corps, nos terres, nos eaux, nos villes et notre avenir.



3 - https://www.ifad.org/documents/d/new-ifad.org/agric_transformation_wca_f-pdf

4 - https://www.pafo-africa.org/wp-content/uploads/2023/11/Rapport_Femme_Rurales-PAFO_23.pdf

En 2026, 50 % de la population de l'Afrique de l'Ouest vit en milieu urbain et 50% en milieu rural dont 31 % est concentrée sur le littoral. Ces populations³ tirent leurs revenus de l'agriculture familiale et notamment les femmes qui constituent 51% des actifs agricoles dont une part prépondérante de la transformation agroalimentaire (80%), de la commercialisation agricole (70%), et de la vente de produits prêts à consommer (90%)⁴.

Au-delà du fléau climatique, l'hydre terroriste étend ses tentacules sur l'ensemble des pays ouest-africains avec comme épiscentre la zone sahélienne. Cette guerre asymétrique fait de nombreuses victimes et déplacé.es, et perturbe fortement leur développement notamment dans l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures, l'agriculture et la culture, compromettant ainsi l'avenir des pays à majorité jeune et dont 60% ont moins de 25 ans.

Par ailleurs, les populations ouest-africaines continuent leur migration transfrontalière à travers le commerce transfrontalier, le pastoralisme et l'émigration, dans le but de diversifier les moyens de subsistance. Environ 70 % des flux migratoires sont des migrations temporaires, saisonnières de travailleurs et travailleuses, provenant d'une part des zones intérieures vers les pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, le Cameroun,

la Guinée Équatoriale et d'autre part des zones rurales vers les zones urbaines, sans pour autant dépeupler le milieu rural où la population continue de croître.

Somme toute, les crises interconnectées mondiales doivent nous faire réfléchir à une transformation sociale et sociétale en s'inspirant du passé pour transformer le présent et se tourner vers le futur.

Ce bref rappel permet de planter une partie du décor dans lequel s'inscrivent nos réflexions qui sont intégrées dans nos propositions et actions basées sur la conscientisation des enjeux et défis et qui étoffent notre Livret Vert.

II. NOTRE GENÈSE

Face à tous ces enjeux mondiaux, plusieurs mouvements sociaux de base et organisations de la société civile, engagés dans la défense des droits à la terre et à l'eau, se sont réunis à Dakar en octobre 2014, dans le cadre du Forum Social Africain, pour lutter et protester contre les accaparements de toutes les ressources naturelles et contre les violations systématiques des droits humains inhérents. Cela a abouti à poser les premiers jalons d'une Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau à travers la Déclaration « Droits à la Terre et à l'Eau, une lutte commune »⁵ (la déclaration de Dakar,



5 - https://viacampesina.org/fr/wp-content/uploads/sites/4/2015/04/2015-04-Dakar%20to%20tunis%20Declaration_FR_finalfinal.pdf

2014) qui contient la vision, les valeurs et principes ainsi que les aspirations de cette Convergence. Le partage des idées nous a amenés à reconnaître que la mutualisation horizontale et verticale est gage d'une solidarité essentielle à nos luttes. Conscient.es et convaincu.es de cette vision, le dialogue avec des mouvements et organisations du monde entier s'est approfondi lors du Forum Social Mondial à Tunis en mars 2015.

Les signataires de cette déclaration d'inter-réseautage organisationnel et thématique se sont engagés à poursuivre le processus de construction de cette Convergence au niveau régional, avec la Déclaration comme socle commun de principes et d'actions. Dans cet esprit, plusieurs réseaux et organisations de onze (11) pays ouest-africains ont créé la plateforme Afrique de l'Ouest appelée Convergence Globale des Lutttes pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine (CGLTE-OA), en juin 2015, au Centre International de Formation en AgroEcologie Paysanne de Nyéléni (CIFAN) à Selingué au Mali, sous la houlette de la *Convergence Malienne contre l'Accaparement des Terres (CMAT)*, motrice depuis le départ, qui a su s'appuyer sur les alliances et réseaux déjà existants dans la région pour mettre en marche cette dynamique panafricaine.

III. NOTRE VOLONTÉ

● **Engager** largement une sensibilisation populaire interactive des communautés dans les pays de l'Afrique de l'Ouest contre l'accaparement des terres, de l'eau et des semences paysannes pour faire face aux défis et enjeux interconnectés liés aux ressources naturelles, aux souverainetés, au changement climatique, à la perte de la biodiversité et de nos Savoirs et savoir-faire, reflets de nos cultures.

● **Mobiliser** les organisations et mouvements sociaux de l'Afrique de l'Ouest pour la construction d'un mouvement fort et élargi aux thématiques interdépendantes afin de faire valoir et sécuriser les droits des communautés et promouvoir l'agriculture familiale bâtie sur les terroirs autogérés avec l'AgroEcologie Paysanne pour atteindre la souveraineté alimentaire, un élément essentiel de la souveraineté nationale.

● **S'engager** pour la cohésion sociale, la paix, la justice et l'équité sociale, économique, environnementale et climatique, en mettant au cœur les femmes et les jeunes, les relations solidaires entre urbain et rural.

● **Interpeller** les autorités coutumières, politiques et administratives locales, nationales et les institutions régionales (AES, CEDEAO, et UEMOA) pour la réalisation, en cohérence avec les droits humains, de nos

revendications et propositions en nous incluant en tant que force mobilisatrice et d'expériences dans les processus de politiques publiques, de leur élaboration à leur application, suivi et évaluation.

● **Soutenir** tout.es les militant.es et les communautés qui défendent les ressources communes, le vivant et les droits humains notamment liés à la terre, à l'eau et aux semences paysannes et dénoncer leur criminalisation.

IV. NOTRE FORCE HUMAINE

La CGLTE-OA est composée de plus de 400 organisations notamment paysannes, environnementalistes, citoyennes comprenant des jeunes, des femmes qui sont agriculteurs, éleveurs, pasteurs, pêcheurs, forestiers,

aide-ménagères, maraîchères, représentant.es de victimes d'accaparement de terres et de l'eau en milieu rural, périurbain et urbain dont des déguerpies des quartiers populaires, membres d'associations, d'ONG, d'universitaires, tous engagés pour la justice sociale et environnementale. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, la synergie est forte au sein de la CGLTE-OA avec :

● Une coordination régionale active composée de 5 organisations membres dont 2 anglophones et 3 francophones : CMAT (Mali), COPAGEN (Côte d'Ivoire), SYNPA (Bénin), SYLNORF (Sierra Leone) et ECASARD (Ghana). Elle est l'organe d'orientation avec un Porte-Parole et tient périodiquement des réunions virtuelles qui sont, selon l'actualité, élargies à l'ensemble des points focaux pays.



- **Des plateformes nationales** dans chacun des 16 pays ouest-africains avec deux points focaux, une femme et un homme.

- **Une équipe scientifique** composée de militant.es du Burkina Faso, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali et du Sénégal chargée d'élaborer les documents et autres productions.

- **Une équipe de communication** constituée des chargés de communication issus de différentes Plateformes nationales. Chaque Plateforme nationale dispose de deux chargés de communication (un principal et un suppléant).

- **Des groupes thématiques** : Groupe Foncier-Agro-Écologie Paysanne-Environnement, Droits Humains et Genre.



V. NOS CARAVANES, véritable outil de plaidoyers

La première action de la CGLTE-OA a été l'initiative de la Caravane ouest-africaine pour la Terre, l'Eau et les Semences paysannes, qui a mobilisé des milliers de personnes dans la sous-région en mars 2016. Elle a été suivie de quatre autres éditions, portées par les communautés locales et notamment les femmes et les jeunes dans une perspective de conscientisation collective des enjeux et défis des luttes à mener et de partage d'expériences.



TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES CARAVANES DE LA CGLTE-OA

Edition	Dates	Thématique	Pays traversés	Nombre d'acteur. trices
1	Mars 2016	Droits à la terre, à l'eau et aux semences paysannes	Burkina Faso, Mali, Sénégal	10 000
2	Novembre 2018	Droits à la terre, à l'eau et à l'AgroEcologie Paysanne	Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin	15 000
3	Novembre 2021	Droits à la terre, à l'eau et à l'AgroEcologie Paysanne	Gambie, Sénégal, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Sierra Leone	18 000
4	Octobre 2023	Droits à la terre, à l'eau et à l'AgroEcologie Paysanne COP des communautés	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Gambie	20 000
5	Août 2026 10 ans des caravanes !	Caravane des mouvements sociaux « En route pour le FSM »	3 caravanes convergentes : Caravane sahélienne Caravane côtière Caravane Afrique centrale	Forte mobilisation autour des 3 caravanes pour inaugurer l'ouverture du FSM Cotonou 2026-Bénin

Mars 2026 : Création de la Convergence globale des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes Afrique Centrale (CGLTE-AC) et de leur première caravane. **En route pour le FSM !**

VI. NOS RÉALITÉS, NOS REVENDEICATIONS ET ACTIONS

Contexte général

Depuis 2020

- les 5 hommes les plus riches du monde ont doublé leur fortune tandis que, dans le même temps, la richesse cumulée de 5 milliards de personnes a baissé.
- Les pays riches du Nord détiennent 69 % des richesses mondiales et accueillent 74 % des richesses des milliardaires alors qu'ils n'abritent que 21 % de la population mondiale.
- Les 4 milliardaires les plus riches d'Afrique ont une fortune qui dépasse la richesse combinée de la moitié de la population du continent, soit 750 millions de personnes, révèle un nouveau rapport d'Oxfam. L'Afrique est l'une des régions les plus inégalitaires du monde et présente des taux de pauvreté parmi les plus élevés. (cf./inégalités Afrique Oxfam)

Aujourd'hui, nous constatons que les agendas et objectifs de développement durable (ODD) seront loin d'être atteints en 2030. A contrario, on assiste à une démultiplication interconnectée des crises sociales, politiques, financières, économiques, énergétiques, écologiques, climatiques. Toutes ces crises engendrent des conflits et guerres, des déguerpissements, des migrations, des désorganisations familiales, des pertes de repères sociaux avec l'accélération de l'accaparement de nos terres, de l'eau, de nos semences paysannes et races locales et de nos ressources naturelles. Les effets corollaires sont le dénigrement de nos savoirs, savoir-faire et savoir-être

accompagné d'une dégradation générale du vivant tant au niveau de la nature que de l'humain. Des inégalités de plus en plus exacerbées, la xénophobie généralisée et de la montée violente du radicalisme, de l'impérialisme et du colonialisme, l'ensemble entretient au profit de quelques-uns l'instabilité sociale et écologique, au détriment du bien-être des Peuples et du vivre ensemble dans la cohésion sociale et la paix.

Aujourd'hui, les changements climatiques sont au cœur des enjeux et défis et sont intimement liés aux accaparements de l'ensemble des terres et des eaux pour le capitalisme.

- 10% des personnes les plus riches de la planète sont responsables des 2/3 du réchauffement climatique depuis 1990
- 60% des investissements des milliardaires concernent des « secteurs à fort impact climatique » tels que l'exploitation minière ou les entreprises pétrolières et gazières et 2/3 des entreprises ne sont pas en phase avec l'objectif de l'Accord de Paris de 1,5 C et 1/3 ont des plans de décarbonisation alignés sur un monde à +4°C. Leurs investissements précipitent le monde vers la catastrophe climatique.
- les 60 plus grandes banques à l'échelle mondiale ont engagé 7 900 milliards de dollars sur huit ans (entre 2016 et 2023) dans l'industrie des combustibles fossiles. (cf. rapport OXFAM 2025)

Triste ironie du sort, les pays participant le moins au changement climatique sont aussi ceux en subissant les plus tragiques répercussions⁶ : l'Afrique représente 17% de la population mondiale et seulement 4% des émissions de GES.

Les engagements internationaux à travers les COP pour soutenir l'adaptation des pays en développement face à la crise climatique s'amenuisent d'année en année : en 2024, le cap des 1.5° a été dépassé dû principalement aux 0,1 % des plus riches qui ont augmenté leur part d'émissions de 32 %⁷ ce qui causera 44 000 milliards de dollars de dommages économiques aux pays à revenu faible et intermédiaire d'ici 2050⁸.

L'atteinte de la souveraineté nationale et alimentaire, passe par le changement de système en protégeant nos ressources naturelles et nos droits collectifs, en



7 - avec plus de 800 kg de CO₂/jour, tandis que celle de la moitié la plus pauvre de l'humanité a diminué de 3 % avec en moyenne 2 kg de CO₂/jour

8 - <https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2025/10/Resume-VF-Rapport-inegalites-demissions-2025-Oxfam.pdf>

Le lobbying mondial anti-climat présent dans de nombreux espaces, le backlash environnemental :

- Aux États-Unis, les grandes entreprises, surtout pétrolières et gazières, consacrent en moyenne 277 000 dollars/an au lobbying contre les mesures climatiques. En Afrique du Sud, les acteurs du secteur s'emploient à affaiblir les sanctions infligées aux émetteurs qui dépassent leur budget carbone et à saper le projet de loi sur le changement climatique et la loi sur la taxe carbone.
- La COP 29 en Azerbaïdjan : 1 773 lobbyistes représentant les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz ont pu y accéder, soit un contingent plus important que chacune des délégations nationales.
- Lors de la COP30 sur le climat à Belém (Brésil), plusieurs

puissances pétrogazières emmenées par l'Arabie saoudite ont demandé, en vain, la suppression des références au GIEC dans plusieurs textes onusiens tandis que les États-Unis de Donald Trump retirent leur contribution financière d'environ 2 millions de dollars sur les dix nécessaires au fonctionnement de ce groupe d'expert-es.

- Pas moins de 1 570 nouveaux projets d'extraction de pétrole et de gaz ont été comptabilisés par Reclaim Finance depuis l'Accord de Paris. Même la France pays berceau du traité se targuant d'incarner une diplomatie climatique ambitieuse soutient activement la multinationale TotalEnergies, dont deux tiers des investissements seront encore consacrés aux hydrocarbures en 2030 notamment en Afrique, deuxième pôle géographique du groupe, derrière l'Europe, notamment en Algérie, Angola, Libye, Mozambique, en Namibie, Ouganda.

valorisant nos systèmes semenciers et alimentaires locaux et nutritifs est le meilleur moyen d'agir à la base avec l'approche holistique de l'AgroEcologie Paysanne et ses 7 piliers liés dans les terroirs. Une lutte de fond de résistance et de résilience, contre la marchandisation du vivant et du monde, pour une économie sociale, solidaire et circulaire pourvoyeuse d'emplois, une prospérité autonome partagée dans la paix et l'harmonie avec nos écosystèmes et nos valeurs socio-culturelles.

Aussi confronté.es au terrorisme et vu la situation géopolitique mondiale, nous africain.es avons le devoir d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions et d'actions pour le bien-être et répondre à la demande croissante d'énergie nécessaire à un développement économique équitable pour une prospérité partagée, tout en suivant une voie durable qui protège nos ressources naturelles, améliore nos cadres de vie pour un avenir dans la paix et la cohésion sociale.

Nous pouvons, nous africains et africaines, défendre un monde souverain, autonome et désenchaîné des diktats d'une société articulée autour du profit pour une poignée de milliardaires sans souci, de la dévastation organisée qu'ils engendrent. Nous, communautés et mouvements sociaux de la CGLTE-OA, reprenons notre avenir en main dans la dignité, la solidarité, la justice et l'engagement collectif dans une vision commune de transformation sociale et environnementale sans équivoque.

Convaincue de la nécessité de porter une vision et des objectifs communs, la CGLTE-OA se réfère au Manifeste de l'AgroEcologie Paysanne et ses **7 piliers** liés, écrit et validé lors des **10 ans** au CIFAN⁹ à Sélingué au Mali, célébrant le mariage entre la souveraineté alimentaire et l'AgroEcologie Paysanne en octobre 2017 qui stipule que :



« Nos systèmes alimentaires locaux ancestraux et éco-agrosystèmes se sont développés sur des millénaires. Ils ont pris le nom d'AgroEcologie au cours des 30 à 40 dernières années. Les divergences d'interprétations et d'applications de l'AgroEcologie font qu'aujourd'hui,

Il y a 39 ans, le 15 octobre 1987, Thomas Sankara, figure de l'écologie décoloniale, était assassiné. En 1983, il a intégré l'écologie au cœur de son programme politique. Dès son arrivée au pouvoir, il a lancé un projet de reforestation avec la plantation de dix millions d'arbres en quinze mois et a institué la coutume de planter un arbre à chaque grande occasion. Il a créé l'un des premiers ministères de l'Environnement du continent africain et a mené une réforme agraire pour accroître la souveraineté alimentaire en préférant l'usage d'engrais naturels plutôt que les produits chimiques importés, des techniques agricoles adaptées au climat sahélien et une consommation locale des produits. Critique de la société de consommation, Thomas Sankara prônait la sobriété volontaire, et liait aussi les enjeux environnementaux à une critique du système néocolonial. Ainsi, il voyait l'aide étrangère et la dette comme des outils de domination qui perpétuaient la dépendance économique des pays africains.

9 - Le centre Nyéléni est né en 2007 pour organiser le premier Forum mondial sur la souveraineté alimentaire, qui venait d'être inscrite dans la loi d'orientation Agricole malienne de 2006

nous revendiquons une AgroEcologie Paysanne, synonyme de dignité, basée sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être paysans. L'AgroEcologie Paysanne met la vie au cœur de toute intervention. L'AgroEcologie Paysanne par sa dimension philosophique, sociale, environnementale et économique intègre toutes les formes d'agriculture écologique, biologique, équitable. Elle s'inspire du passé, transforme le présent pour se tourner vers le futur.

Les 7 piliers du Manifeste de l'AgroEcologie Paysanne liés sont un guide pour agir ensemble et de manière transversale avec une approche holistique. Ils se déclinent dans une logique cohérente qui part du fait que pour agir, il faut d'abord contrôler les terres et eaux afin de protéger la biodiversité et les écoagrosystèmes pour produire sain et valoriser nos traditions culinaires en mettant au cœur les femmes et les jeunes, en suscitant l'organisation collective et les alliances pour porter ensemble des plaidoyers afin d'influer sur nos politiques publiques.

Les 7 piliers liés du Manifeste de l'AgroEcologie Paysanne

Pilier 1 : Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles aux communautés

Pilier 2 : Valoriser et sauvegarder la biodiversité, les semences paysannes et les races locales



Pilier 3 : Encourager les pratiques en AgroEcologie Paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité

Pilier 4 : Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques.

Pilier 5 : Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes.

Pilier 6 : Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective.

Pilier 7 : Agir aux niveaux institutionnel législatif et réglementaire

L'AgroEcologie Paysanne est la réponse à la demande de protection, de sécurité et de pérennité de la planète et de l'humanité. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, est un ingrédient essentiel à sa réalisation.

Nous défendons un autre modèle agricole et de société à partir du développement des Terroirs en AgroEcologie Paysanne en s'appuyant sur les 7 piliers liés : Le Terroir est historique et socio-culturel lié aux écosystèmes et aux savoirs, savoir-faire, savoir-être des communautés. Il est variable dans son étendue. Le territoire est un découpage administratif lié plus ou moins à la géographie, à des calculs politiques, il est à l'opposé du

terroir, il ne possède ni mémoire ni racines. Le terroir est lié à la Terre, au sol, au climat. Sa biodiversité naturelle, cultivée et élevée enrichit les écosystèmes variés et contribue à valoriser les productions locales. Aujourd'hui les ressources naturelles et savoirs agricoles, artisanaux, spirituels qui caractérisent un Terroir sont menacées, dégradées, polluées par le changement climatique, la spéculation, l'extractivisme, jusqu'à compromettre un développement futur harmonieux, sain, équitable dans la paix et une prospérité partagée locale solidaire.

Réapproprions-nous nos Terroirs pour des changements notables avec une approche holistique cohérente avec l'AgroEcologie Paysanne ! : ils sont un levier formidable pour une transformation sociétale avec des projets d'envergure économique, environnementaux, socio-culturels respectueux des droits, des transmissions de connaissances, des mécanismes traditionnels de gestion des terres. Cette option met en avant les femmes et les jeunes autour d'une dynamique collective et de la cohésion sociale avec l'ensemble des acteurs et actrices du niveau local au national.

Toutes ces crises interconnectées sont une opportunité pour réfléchir et agir autrement avec un changement indispensable pour une transformation sociale, économique, énergétique, environnementale à développer dans nos Terroirs¹⁰ !

Ainsi, chaque pilier de l'AEP, décliné en thématique se caractérise par :

PILIER 1 : GARANTIR LA SÉCURISATION DE LA TERRE, L'EAU ET AUTRES RESSOURCES NATURELLES

C'est le pilier fondamental, sans sécurisation et gestion de la terre, de l'eau et autres ressources naturelles par et pour les communautés, pas de développement harmonieux dans la paix, pas de maîtrise par rapport à nos choix agricoles, alimentaires, énergétiques, économiques et culturels.

Notre réalité

Nos terres, nos eaux et nos forêts sont l'objet de convoitise, de conflits et d'aggravation des inégalités foncières, sociales et économiques ainsi que d'injustices environnementales et climatiques.

Suite aux crises multiples de 2007 et 2008, « l'aire de jeu » des financiers s'est déplacée de la sphère boursière vers la rente foncière. Ainsi, en 2015, les accaparements de terres et de l'eau liés, atteignaient 8 millions d'hectares de terres vivrières selon la COPAGEN en Afrique de l'Ouest, pour de gigantesques projets d'agro-industries tournées vers l'exportation et les agrocarburants, qui ont



de la peine à voir le jour d'une part, et d'autre part restent quand même inaccessibles aux communautés car bloqués par des baux emphytéotiques qui ne sont que des actifs spéculatifs, tout en assurant une rente financière pour les fonds d'investissement de plus en plus présents (Rabobank, BTG Pactual). Depuis, les prix mondiaux des terrains ont doublé et les inégalités foncières se sont aggravées : 1% des exploitations agricoles contrôlent désormais 70% des terres agricoles mondiales. À l'inverse, **les exploitations de moins de deux hectares représentent 84 % du total des fermes, mais celles-ci ne cultivent que 12 % des terres arables**¹¹ et nourrissent pourtant majoritairement les populations, protègent mieux les communs et les écosystèmes. Selon des références récentes, les inégalités foncières

Sous le vernis séduisant du « développement durable » se cache une mécanique de prédation savamment orchestrée. Depuis Singapour, Gagan Gupta, PDG du groupe OLAM, tisse une toile agro-industrielle et logistique en Afrique de l'Ouest et centrale. Derrière les discours de prospérité et de modernisation, se dessinent des pratiques d'accaparement de terres, de déforestation et de prise de contrôle de filières agricoles stratégiques, l'intégration verticale en transférant tous les bénéfices à l'étranger. Il exploite au :

- Gabon : 24 000 hectares de forêts et de gisement de fer ;
- Congo : Exploitation et commerce du bois, port de Brazzaville ;
- Côte d'Ivoire domine la transformation du cacao en imposant les prix ;
- Togo depuis 2020 contrôle de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et exploite les cotonniers, actionnaires 25% du capital comme des ouvriers agricoles sur 105 000 hectares.

<https://grogneafrique.com/afrique-gagan-gupta-pdg-dolam-le-grand-predateur-des-terres-africaines/>

menacent directement les moyens de subsistance de quelque 2,5 milliards de petites producteur-trices agricoles, ainsi que ceux des 1,4 milliard de personnes les plus pauvres dans le monde, dont la majorité dépend fortement de l'agriculture pour survivre¹² que ce soit en zone rurale ou périurbaine.

Repérons et chassons les prédateurs, agissons pour nos droits !

L'accaparement de nos forêts ou celui de nos terres vivrières pour planter des arbres pour le crédit carbone pour soi-disant lutter contre le réchauffement climatique sont des menaces réelles, une escroquerie à ciel ouvert encouragée¹³.

Aujourd'hui, les forêts, les terres agricoles et les océans sont soit dévastées pour l'agriculture industrielle encouragée par les traités de libre-échange ou soit accaparées et marchandisées en tant que puits de carbone comme compensations des émissions de gaz à effet de serre sur le marché du crédit carbone. Ce « transfert de droit à polluer » permet aux pollueurs de continuer à polluer « avec une fausse bonne conscience ».

La machine des crédits carbone est d'ores et déjà en marche vendue comme agriculture carbone ou agriculture régénérative : entre 2016 et 2024, plus de 9 millions

12 - <https://viacampesina.org/fr/cest-officiel-carthagene-des-indes-accueillera-la-deuxieme-conference-internationale-sur-la-reforme-agraire-et-le-developpement-rural-icarrrd20/>

13 - L'agriculture carbone : une tromperie qui gagne du terrain

d'hectares de terres ont été saisis pour ces projets, dont la grande majorité se situent dans le Sud global, et sont souvent associés à des scandales et à des préjudices pour les communautés locales, soyons vigilants !

En effet, le vide réglementaire actuel dans certains pays permet aux acheteurs, le plus souvent des fonds d'investissement, de concevoir des contrats qui ne fixent ni de prix minimum n'assurent ni de transparence. Dans les faits le paysan.ne se retrouve sans ses terres vivrières, envahies par des arbres qui ne lui rapportent un paiement unique, généralement faible, perdant tout pouvoir de décision et de culture /élevage sur ses propres terres pendant des décennies »¹⁴ notamment en y plantant des arbres qui vont l'envahir. Est-ce que les Initiatives Souveraines Carbones mises en place par les états africains (Djibouti 2023, Gabon 2025, Liberia 2026) *pour faire porter le coût de la transition énergétique et environnementale par les pollueurs en privilégiant des programmes à impact sur les territoires nationaux ?* « **Soyons vigilants !** ».

Les technologies numériques au cœur des investigations des multinationales pour mieux accaparer nos ressources naturelles

Exploiter les ressources naturelles pour en tirer des bénéfices commerciaux nécessite d'avoir de multiples

données à grande échelle, pour « agir » sur la réduction des gaz à effet de serre et la séquestration du carbone dans les sols via des plateformes numériques avec des données agricoles publiques.

Un autre enjeu par rapport à l'accaparement des terres et le pillage de nos ressources naturelles est l'extractivisme qui aujourd'hui entre dans une nouvelle expansion exponentielle. Que ce soit les énergies fossiles ou les minerais critiques très convoités (lithium, cobalt, graphite, nickel, terres rares) sont agressivement impulsées

Le secteur minier constitue aussi une entrave à la mobilité pastorale. Outre les problèmes d'insécurité, de cloisonnement et d'accaparement des terres pastorales, les pasteurs subissent les impacts sanitaires et environnementaux de l'exploitation minière comme dans l'Egahazer au Niger exploitée pour l'uranium, par des sociétés internationales qui fonctionnent selon des logiques extraterritoriales*. Au Burkina Faso, la zone pastorale de la vallée de la Nouaho, d'une superficie de 95 000 ha, a été créée pour assurer une sécurité foncière aux éleveurs. Mais, elle est à présent accaparée par l'orpaillage, avec les trous creusés, la pollution des sols par l'utilisation des produits chimiques comme le cyanure et l'arsenic, la coupe abusive du bois.

[/https://www.jean-jaures.org](https://www.jean-jaures.org)

avec la montée de la biotechnologie, de la numérisation, des énergies renouvelables... au détriment de l'humanité et de la planète notamment du Sud et particulièrement l'Afrique.

Dans ce contexte de compétition entre les grandes puissances, les impacts socio-économiques et environnementaux négatifs propres à l'industrie minière sont volontairement ignorés, dans un objectif de sécurisation rapide des ressources allant à l'encontre de l'atténuation du changement climatique et de la biodiversité et de la protection des communautés¹⁵. (Voir encadré exemple avec le pastoralisme)



Le dragage dans les fleuves est la source des mêmes causes et dégâts qui impactent les communautés des pêcheurs et la biodiversité halieutique (rives et eaux) et leur capacité reproductive en creusant le lit des fleuves et pollue notamment avec le mercure.

Il est temps de valoriser plus souverainement et dans le cadre des droits humains et environnementaux, ces trésors au bénéfice des pays, des communautés et de l'environnement comme dans le nouveau code minier du Mali.

Nous revendiquons

- De nouvelles lois foncières non calquées sur l'héritage colonial, garantissant un accès équitable et durable à la terre à travers la reconnaissance et sécurisation des droits coutumiers et d'usages collectifs utilisés par plus de 80% de la population et donnant des statuts juridiques aux terres villageoises, familiales, pastorales, halieutiques en tant que communs non privatisables ou à « titriser »
- La mise en place des stratégies locales, nationales et régionales pour lutter contre la nouvelle colonisation dite verte et bleue en nous mobilisant dans nos Terroirs pour une approche holistique de l'AgroEcologie Paysanne ;

● De nouveaux codes miniers, permettant aux pays et aux communautés locales de négocier des contrats plus justes et équilibrés, exigeant la transformation des matières premières sur place, et renforçant le contrôle et la régulation de l'orpaillage surtout en matière de sécurité et de protection de l'environnement ;

La promotion d'une justice climatique équitable à travers la reconnaissance des responsabilités différenciées « le pollueur doit payer et dédommager les communautés victimes », le soutien aux solutions endogènes adaptées aux réalités locales en matière d'énergie, d'agriculture et de gestion des ressources naturelles via un accès facilité aux financements climatiques, au transfert de technologies et au renforcement accru des capacités locales ;

Des États de droit forts et des autorités coutumières assumant leur rôle au bénéfice des communautés d'aujourd'hui et de demain ;

Nous agissons

Au niveau CGLTE-OA sur le plaidoyer et le renforcement des capacités

● 2016-2018 : Formations des acteur.trices de la Convergence sur les directives volontaires de Gouvernance Foncière responsable de la FAO au Mali(2016), au Ghana (Oct. 2017), en Guinée (Oct. 2017), en Côte

d'Ivoire (Déc. 2017), au Niger (Fév. 2018), Nigeria (juin 2018) et au Togo (Mai 2018) pour prise en compte dans de nouvelles législations bénéfiques pour les droits fonciers des communautés ;

● 2019 Forum Africain sur le rôle et les responsabilités des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière en lien avec les us et coutumes au Mali en Décembre

● 2020, 5 ateliers de suivi des recommandations pour un plaidoyer commun régional au Bénin, Gambie, Niger, Mali, Sierra Leone ;

● 2022 Mars: Forum Alternatif Mondial sur l'Eau (FAME) au Sénégal ;

● 2022 Octobre : Atelier des chefs coutumiers en Guinée Bissau et rencontre du président de la CEDEAO ;

● 2022 Novembre : La Conférence des Parties sur les changements climatiques COP27 en Egypte ;

● 2022 Décembre : Atelier de mise en place d'un cadre de concertation et de planification des activités de protection des forêts des quatre pays ;

● 2025 : Formations de parajuristes sur le foncier en Guinée et Burkina Faso.

Au niveau des plateformes nationales et lors du passage des caravanes

Bénin : Grâce au plaidoyer de la CGLTE OA lors de la Caravane 2018 et un suivi constant, les communautés de Gbahouété et Womey ont été remises dans leurs droits par le gouvernement Béninois. Respectivement leurs terres avaient été accaparées par un député d'alors en 2011 et par la famille Marcos d'une superficie de 191 hectares.

Guinée : Après la caravane 2018 et les formations sur les directives volontaires de la FAO par la CGLTE-OA, les acteurs du foncier en particulier les organisations de la société civile ont mené un travail ardu qui a débouché, d'une part, sur le déclenchement du processus de réforme de la politique foncière dont la Guinée.

Mali : la caravane du 31 mars 2016, mobilisée à Bamako devant l'assemblée nationale pour demander de ne pas voter la Loi foncière agricole (LFA) telle qu'elle était a porté ses fruits, et enfin le 11 avril 2017 la Loi Foncière Agricole est devenue une loi historique pour les droits fonciers des communautés car pour la première fois, un quatrième régime foncier était reconnu celui des Terres Agricoles des communautés avec un mécanisme de sécurisation et gestion y compris les conflits via les commissions foncières villageoises et de fraction.

Sénégal : En 2024, le passage de la Caravane de la CGLTE-OA au Nord du Sénégal avec une forte médiation pour soutenir le Collectif de NDIAEL a eu le mérite de relancer le débat sur les plateaux de télévisions et radios privées suivie d'un arrêt de l'exploitation des terres. Le village de Ndiel est victime de l'accaparement de 26.650 hectares de terres notamment des pâturages pour la production d'aliments de bétail destinés à l'exportation sous le nom commercial les Fermes de la Téranga par l'homme d'affaires roumain Franck TIMIS via sa multinationale African Agriculture Inc (Aagr) créée à New York. La plateforme sénégalaise de la CGLTE-OA a aussi contribué à alimenter la révision de la Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale (LOASP) pour une gouvernance, locale, inclusive et responsable des ressources naturelles en général et des terres agricoles en particulier.

Nos eaux accaparées

L'accaparement des terres et des rives s'accompagnent toujours d'accaparement de l'eau et vice versa.

97,5 % de l'eau présente sur terre sont constitués d'eau salée et 0,3 % seulement de l'eau terrestre, est de l'eau douce/potable utilisable pour le vivant : humains, animaux, végétaux : l'eau potable est vitale, précieuse mais elle se raréfie et est de plus en plus polluée, impropre à la consommation. La gestion durable de l'eau, reposant

L'utilisation exponentielle de l'IA met en péril nos ressources en eau : en 2025, les centres de données ont consommé 4.500 milliards de litres d'eau, soit suffisamment pour répondre aux besoins de plus de 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne et atteindrait 1,3 milliard en 2030.

<https://news.un.org/fr/story/2026/06/1158934>



sur des systèmes de gouvernance locale justes, équitables et équilibrés, doit occuper une place centrale dans le développement socioéconomique et environnemental de la région.

L'Afrique de l'Ouest est relativement bien pourvue en ressources hydriques avec plus de mille milliards de mètres cubes d'eau douce renouvelés chaque année à travers le cycle hydrologique normal de la région (Niasse, 2005) et par de nombreux grands aquifères transfrontières non ou peu alimentés hérités de ces périodes anciennes, dans le Sahara et le Sahel.

- Le Sahel a enregistré une réduction de 20 % des ressources hydriques en un demi-siècle (OMM, 2023) se traduisant par des périodes de sécheresses prolongées et une élévation des températures, impactant les écosystèmes et les humains.
- Le dérèglement climatique avec une hausse des températures intensifie l'évaporation et modifie les régimes de précipitations multipliant les inondations avec des crues dévastatrices, notamment au Nigeria, au Niger,

Les forêts, notamment primaires, fleurons de la biodiversité jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau grâce à leur influence sur les régimes d'évaporation et de précipitation, sur la régulation du débit des cours d'eau ainsi que sur la recharge des nappes souterraines : environ 75% des ressources d'eau douce accessibles dans le monde proviennent de bassins hydrographiques forestiers (Springgay, 2019).

au Sénégal ainsi qu'au Mali, causant des déplacements massifs de populations et la destruction d'infrastructures : en 2022, plus de 2,5 millions de personnes ont été affectées par des inondations en Afrique de l'Ouest (ONU, 2023) ;

● Plus de 100 millions de personnes en Afrique de l'Ouest n'ont pas accès à une eau potable sécurisée (UNICEF, 2023) dont plus de 70% dans les zones rurales comme au Niger et au Burkina Faso ;

● L'agriculture industrielle représente 70 % de la consommation d'eau douce en Afrique de l'Ouest (FAO, 2023), limitant l'accès à l'eau aux populations et aux animaux alors que seulement 6% des terres sont irriguées¹⁶.

Notre pêche artisanale en péril

L'Afrique de l'Ouest compte environ 912 000 pêcheurs artisanaux qui dépendent directement de la pêche pour leur subsistance. Aujourd'hui la menace est grande : 40% des navires industriels et semi-industriels identifiés pillent nos ressources halieutiques engendrant une mobilité croissante des pêcheurs à l'échelle sous-régionale et des conflits d'usage persistants avec la pêche industrielle en expansion des industriels de l'extraction pétrolière et gazière, l'impact dévastateur du changement climatique, le tout aggravé par le fléau de la pêche illicite, non

déclarée et non réglementée, qui aggrave le pillage halieutique qui bafouent les droits et les intérêts des artisans pêcheurs.

Compte tenu de l'importance substantielle de l'eau et du potentiel existant en Afrique de l'Ouest :

Nous revendiquons

- Le respect et l'application inconditionnelle :
 - Des articles 11 et 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté en 1966 stipulant que l'eau est reconnue non seulement comme une ressource naturelle limitée et un bien public
- La résolution de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée le 28 juillet 2010 qui reconnaît l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'Homme essentiel à la pleine jouissance de la vie et du droit à l'exercice de tous les droits de l'Homme ».
- Une gouvernance locale équitable de la gestion de l'eau et sa protection, notamment contre toutes formes de pollutions et de dégradation, en tant que bien commun et contre toutes formes de marchandisation et de

17 - <https://espacedev.net/2025/02/06/croisade-contre-la-peche-inn-plaidoyer-de-ladepa-pour-la-peche-artisanale/>

surexploitation (barrages inadaptés et gigantesques, data center, extractivisme avec or, sable, gravier...)

- Une dynamique des terroirs terrestres et marins sécurisés et gérés par, pour et avec les communautés notamment les terres collectives /espaces halieutiques des communautés, basés sur l'AgroEcologie Paysanne la protection de nos terres, eaux et toutes nos ressources et biodiversités naturelles, élevées et cultivées, les savoirs, les savoir-faire et savoir-être des communautés pour atteindre une souveraineté alimentaire et semencière nutritive, saine reflet culturel de nos systèmes alimentaires locaux

- L'adaptation en résistant avec résilience aux bouleversements climatiques, démographiques et géopolitiques en investissant dans des infrastructures durables avec une gouvernance locale, inclusive et équitable en adoptant une approche intégrée des écosystèmes terrestres et marins basés sur l'autonomie, l'économie solidaire et circulaire, les énergies renouvelables tout en améliorant les conditions de vie sans compromettre la santé des écosystèmes à long terme

Nous agissons

- Après avoir co-piloté la Caravane Climat en Afrique,

la CGLTE-OA a pris part à la COP27, tenue à Sharm el-Sheikh en novembre 2022 pour porter la voix des communautés africaines les plus affectées par les changements climatiques. Elle a particulièrement mis l'accent sur la nécessité d'une justice climatique prenant en compte les réalités des populations rurales, notamment les femmes et les jeunes, qui subissent de manière disproportionnée les effets de la dégradation de l'environnement, de la raréfaction des ressources naturelles et des phénomènes climatiques extrêmes. Elle a aussi valorisé les initiatives communautaires d'adaptation au changement climatique et de promouvoir une gouvernance inclusive et durable des ressources naturelles au service des communautés locales.

- La Lutte contre les dragages dans le fleuve Niger menée par les communautés riveraines qui ont été soutenues avec une COP des communautés organisée lors du passage de la 4ème édition de la caravane liée au climat en 2023 au Mali et au Sénégal à Falémé.

- Soutien à la pêche artisanale à la création d'une aire marine protégée, à la restauration de mangrove et aux mareyeuses : « Ce que nous voulons, c'est d'élaborer une stratégie régionale de plaidoyer pour défendre la pêche artisanale contre les effets néfastes de cette pêche industrielle destructrice »¹⁷

PILIER 2 : VALORISER LA BIODIVERSITÉ NATURELLE, CULTIVÉE ET ÉLEVÉE :

Assurer à l'ensemble des espèces vivantes (bactéries, protozoaires, algues, invertébrés, champignons, plantes et animaux) des écosystèmes équilibrés en développant des stratégies de conservation environnementale qui leur garantissent un avenir sûr.

Notre réalité

Nous, communautés paysannes africaines, nous disposons d'une riche biodiversité qu'elle soit naturelle, cultivée, élevée, caractérisée notamment par nos nombreuses variétés de semences paysannes et races locales, adaptés en harmonie avec nos écosystèmes.

L'Afrique de l'Ouest abrite une grande diversité d'écosystèmes, essentiels pour l'ensemble des êtres vivants. Les systèmes semenciers paysans constituent la base de notre patrimoine agroalimentaire et sont les garants de notre biodiversité naturelle, cultivée, élevée dans nos champs, pâturages, forêts, cours d'eau et zone marine. Cette souveraineté semencière, héritage millénaire de nos savoirs agricoles est le socle pour atteindre la

souveraineté alimentaire. Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne plus de 80 à 95 % des semences sont des semences paysannes sélectionnées et utilisées chaque année par les paysan.nes.

Les semences paysannes sont des variétés d'origine végétale ou animale, locales ou issues d'échanges puis adaptées, sélectionnées, multipliées, conservées, diffusées (échangées ou vendues) par les paysannes et les paysans et favorisent leur autonomie.



Nos droits collectifs, nos savoirs et savoir-faire et notre autonomie sont sans cesse remis en cause et menacée par l'invasion progressive de semences industrielles et commerciales poussées par les multinationales qui influent sur les lois nationales et régionales issues de lois internationales sur le commerce des semences et poussent aussi nos Etats à adhérer à des organismes comme

l'Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV), en s'appropriant le vivant avec nos ressources génétiques et en accompagnant à marche forcée l'industrialisation de l'agriculture y compris l'élevage et la foresterie et son cortège de produits chimiques mortifères. Cet accaparement de notre biodiversité et cette destruction de nos écosystèmes est entre les mains d'oligopoles de l'agrochimie comme BASF, Bayer, Corteva et Syngenta qui contrôlent 56 % du marché mondial des semences (à elle seule, Bayer en contrôle 23 %), ainsi que 61 % du marché des pesticides qui détruisent notre santé et celle de nos écosystèmes.

De même, dans le sillage de cette biotechnologie, les OGM sont normalisés en cachant leur réalité sous une nouvelle appellation, les nouvelles techniques génomiques (NTG), notamment les ciseaux moléculaires Crispr-Cas qui permettent d'altérer ou de modifier le génome d'une espèce vivante sans insertion d'ADN étranger, sont alors

Trois entreprises seulement dominent le marché de la génétique avicole : Tyson Foods (États-Unis, cotée en bourse), EW Group (Allemagne, société privée) and Hendrix Genetics (Pays-Bas, privée). Ensemble, elles fournissent plus de 120 pays en races sélectionnées par le biais d'accords de licence et de distribution, ou via leurs propres exploitations agricoles. GRAIN

considérés comme équivalents aux plantes issues de la sélection conventionnelle (sic) sans évaluation des risques, sans étiquetage et sans traçabilité. Ces plantes mutantes sont massivement consommées au quotidien. Dans la base de données de la FAO sont recensées plus de 3 400 variétés dans le monde.

L'introduction de l'intelligence artificielle (IA) dans la sélection végétale pour « apprendre le langage de l'ADN des plantes » accélère leur capacité de nuisance pour émettre des hypothèses sur les futures performances des différentes séquences génétiques et sur la manière de les modifier.

« Nous sommes dans une économie de la promesse, qui mise tout sur la technique, qui veut faire de l'AgroEcologie par la robotique, la génomique, le numérique... La recherche sur les NGT accapare des dizaines de millions d'euros qui pourraient servir à une vraie transition agroécologique systémique ... Une transition fondée sur l'AgroEcologie Paysanne et sur des semences locales obtenues sans technologie brevetable serait une alternative valable, techniquement différente, mais tout autant scientifique. »

Isabelle Goldringer, agronome généticienne à l'INRAE.

Les systèmes de droits de propriété intellectuelle qui favorisent les intérêts de l'industrie semencière notamment, notre diversité agricole et naturelle est en proie à l'accaparement de variétés ou de gènes via les certificats d'obtention végétale et les brevets promus par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).

Le choix d'espèces et de variétés adaptées aux conditions locales, capables de résister aux effets du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité dans la pratique de l'AgroEcologie Paysanne ne peut être délégué aux multinationales, car se doter du matériel génétique adéquat et reproductible relève bel et bien de la souveraineté des communautés et des peuples. La vitalité génétique de notre biodiversité est dans les mains des paysans et paysannes pour des écoagrosystèmes équilibrés, une alimentation saine et nutritive, des soins naturels basés sur les savoirs traditionnels.

Nous avons besoin de toute notre biodiversité naturelle, cultivée et élevée pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain ! L'eau, la terre et les semences paysannes sont les enjeux de demain : les multinationales et financiers le savent et s'en accaparent ! Reprenons notre agriculture et alimentation en main !

Nous revendiquons

- La préservation, la reconnaissance et la promotion légale des systèmes semenciers paysans dans les cadres réglementaires et politiques publiques nationaux et régionaux (article 9 du TIRPAA, article 19 de l'UNDROP, article 8 de CDB ...) avec des mécanismes de protection des leurs droits collectifs des paysan.nes qui gèrent les systèmes semenciers paysans avec une agriculture respectueuse du vivant, l'AgroEcologie Paysanne
- La valorisation de notre biodiversité naturelle, cultivée et élevée du local au national et régional.
- Le refus du développement de variétés commerciales afin de les privatiser étant donné qu'il se fait sur la base de nos propres variétés et gènes qui ont été collectés dans nos champs, cheptels et auprès de nos communautés par la recherche publique et privée.
- Opposition ferme à la privatisation du vivant que ce soit par les droits de propriété industrielle et intellectuelle que ce soit sur les races ou variétés, sur les gènes, ou sur les informations numériques sur les caractères associés
- Refuser toutes les semences qui ne soient pas paysannes, même à tester !
- Lutter contre l'introduction de biotechnologies

modernes destructrices de nos systèmes agricoles et alimentaires telles que les OGM, les NGT et autres Biotechnologies incontrôlées, en les refusant ce ne sont que de fausses solutions.

Nous agissons

- Préservation et multiplication de la riche diversité des semences paysannes / races locales,
- Valorisation de leurs valeurs nutritionnelles, thérapeutiques et culturelles
- Plaidoyer pour la reconnaissance, la promotion et la protection des systèmes semenciers paysans et des droits des paysan.nes dans les cadres politiques et juridiques nationaux, régionaux et internationaux
- Promotion des espaces d'échanges et innovations paysannes : Foires aux semences paysannes et de l'Agro-Écologie Paysanne
- Mise en place d'espaces communautaires d'Agro-Écologie Paysanne : Cases vivantes de semences paysannes, pépinières d'essences locales comme mécanisme de gestion dynamique de la diversité pour l'alimentation et les soins
- Sensibilisation contre l'introduction notamment des

OGM maïs, niébé notamment par le Comité ouest africain des semences paysannes (COASP)

- Cas de la lutte contre les moustiques OGM : Depuis 2012, le projet dénommé Target Malaria pour l'Afrique soutenu entre autres par la fondation Bill et Méline Gates à travers des instituts de recherche, concerne 4 pays à savoir le Mali, l'Uganda, le Ghana et le Burkina Faso. Les plateformes nationales de la CGLTE-OA se sont mobilisées notamment au Burkina Faso et au Mali autour de coalitions nationales contre l'avènement de moustiques OGM pour lutter contre le paludisme, encore une fausse solution biotechnologique.
- Victoire au Bénin contre le brevetage du vivant et la protection de nos semences paysannes : grâce au travail de sensibilisation et de lobbying fait par les organisations de la société civile à travers la Plateforme Nationale de la CGLTE-OA du Bénin de 2018 à 2019 l'Assemblée nationale n'a pas voté l'adhésion du Bénin à l'Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV).



21 - Barbut et Alexander, 2016 ; PNUE, 2019 ; ONU, 2020a

22 - <https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/mise-a-larret-basf-par-plus-de-500-paysannes-malades-et-soutiens>

PILIER 3 : ENCOURAGER LES PRATIQUES EN AGROECOLOGIE PAYSANNE : DIVERSITÉ, COMPLÉMENTARITÉ, ADAPTABILITÉ :

Basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir des paysans.nes et des communautés, l'AgroEcologie Paysanne est un ensemble de pratiques mises en œuvre et d'intelligence collective pour protéger nos écosystèmes et productions pour des terroirs vivants, sains et attractifs

Depuis quelques décennies notre rapport à la nature est brisé par la pénétration du capital dans l'agriculture et de la numérisation, « soucieux d'accroître l'intensité et la productivité du travail » transformant nos pratiques et engendrant « une rupture de l'unité symbiotique entre l'humanité et la nature »¹⁸. Cette déconnexion nous déshumanise, nous aliène et nous rend complètement dépendants, destructeurs et malades.

Six secteurs essentiels à l'agriculture¹⁹ notamment les semences commerciales, les pesticides, les engrais de synthèse, les machines agricoles, les produits pharmaceutiques vétérinaires et la génétique animale sont aujourd'hui concentrés au niveau mondial entre les mains de 10 entreprises dont 4 qui détiennent plus de 40% du marché.

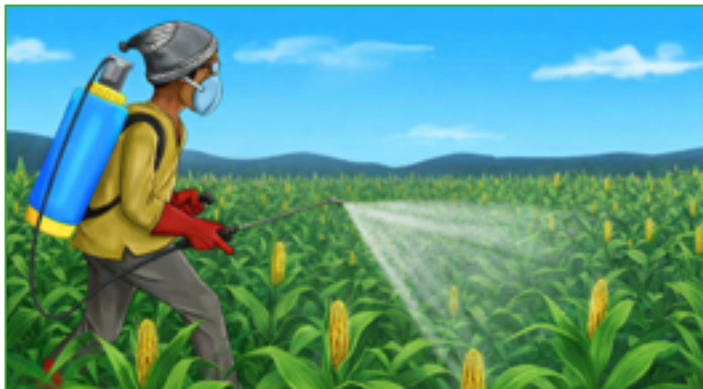
Stop à la colonisation chimique avec les pesticides,



les engrais phosphatés et azotés.

Le recours à l'agrochimie a été promu à partir des années 1970 par la FAO, la Banque mondiale notamment et le nombre de pesticides vendus et autorisés en Afrique de l'Ouest ne cesse de croître. En 2022, le Comité Sahélien des Pesticides, pour une homologation commune en autorisait 538,61% de plus qu'en 2015 et 28 fois plus qu'en 1995 et plus que l'Europe avec 453 autorisés et moins que la Côte d'Ivoire 1300, qui comme les autres pays côtiers est une des plaques tournantes du commerce illégal des pesticides, importés au Sahel par des réseaux de trafiquants très organisés.

De plus, selon l'ONG PAN Africa, près de 60 % des pesticides vendus en Afrique sont classés dangereux par



l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Depuis 2006, les gouvernements africains ont consacré en moyenne 30 % de leurs budgets agricoles nationaux à des subventions aux engrais chimiques²⁰.

Le secteur des pesticides comprend les herbicides, les insecticides et les fongicides, qui sont différents types



de produits phytosanitaires ciblant respectivement les « mauvaises herbes », les insectes et les champignons, tous faisant partie du vivant et de l'équilibre de nos écosystèmes. Les pesticides dont la quasi-totalité des OGM sont conçus pour être tolérants à certains pesticides, voire pour les produire eux-mêmes- et les NGT (.....) font partie de l'arsenal nocif de l'agriculture industrielle connue sous le nom de révolution verte ou AGRA.

Si des études évaluent les dégâts des molécules des pesticides comme les néonicotinoïdes qui tuent les abeilles, les effets cocktails sont sous-évalués ou pas évalués : tous les pesticides sont nocifs, il n'y a pas de bons pesticides ou de mauvais, ou de biopesticides, juste des plus toxiques et un peu moins toxiques ! Le

À partir du moment où les législateurs votent des lois qui nous empoisonnent, comment peut-on guérir du cancer ? Ce n'est pas possible. Tout ce que j'avais lu, toutes mes intuitions, toutes les discussions que j'ai eues, tout s'est cristallisé. Le cancer progresse dans toutes les catégories de la population, chez les jeunes, chez les enfants. C'est une épidémie. Cette information m'a bouleversée. Et la deuxième information qui m'a bouleversée, c'est d'apprendre que ceux qui fabriquent les pesticides fabriquent aussi des traitements contre le cancer. Claire Breteau Cancer Colère

suffixe "cide" signifie "tuer" !

L'agriculture industrielle ne nourrit que 30% de la population mondiale, mais elle accapare 3/4 des terres agricoles, elle épuise les sols et compromet leur fertilité à long terme.

Les engrais chimiques le fameux cocktail NPK (azote, phosphate et potasse), dérivés du gaz et du pétrole sont issus de procédés industriels extractifs et chimiques. Ils empoisonnent nos terres et eaux et sont à la base de nombreux cancers, de plus ils sont responsables de plus d'émissions mondiales de gaz à effet de serre que le transport aérien.

Luttons contre les dégradations de nos terres et nos

Le Groupe OCP (Office Chérifien des Phosphates) du Maroc, leader de l'industrie du phosphate très riche en cadmium au centre d'un scandale sanitaire actuellement utilise également des outils numériques pour développer ses ventes d'engrais notamment en Afrique de l'Ouest au Ghana, Côte d'Ivoire, Nigeria, Sénégal avec son application Udongo qui a enregistré jusqu'ici 215 000 agriculteurs et agricultrices permettant de mettre en place des stratégies de fertilisation personnalisées en réalisant avec la Banque Mondiale une cartographie numérique des sols.

eaux. Enrichissons nos sols avec nos composts solides et liquides, nos associations et rotations de cultures, nos Zaï et demi-lunes, nos cordons pierreux et diguettes, nos traitements naturels et la diversité biologique... pour des écosystèmes équilibrés.

Stop à la déforestation/désertification

L'agrobusiness, shooté à l'agrochimie et au machinisme poursuit toujours son expansion économique impérialiste et coloniale pour développer et entretenir le système avec le gaspillage alimentaire, les cultures de rente, la malbouffe, soutenu par les traités de libre-échange amplifiant les besoins en énergie fossile. Avec ce contexte, la déforestation augmente sans cesse pour soutenir ce productivisme agricole et capitaliste, accélérant le dérèglement climatique, la perte de biodiversité et le



24 - Établie en 2018 et opérationnelle à partir de 2021, est une initiative importante visant à fusionner 54 États africains en un marché unique comprenant plus de 1,3 milliard d'individus et un PIB collectif dépassant les 3,4 trillions de dollars.

déséquilibre de nos écosystèmes, appauvrissant et exploitant les travailleuses agricoles, expulsant voire assassinant les communautés, pour laisser la place à des terres appauvries et des plans d'eau exposés au choléra, à la typhoïde et au paludisme, parce que les bactéries sont transportées directement dans l'eau, sans aucun filtre végétal : le Ghana perd environ 24 800 hectares de forêt chaque année.

D'après la FAO, le désert se déplace à un rythme annuel de 5 km dans les zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest. 38 % de la superficie totale du Niger est touchée par la désertification, ce qui concernerait environ 27 millions d'habitants. Le pays n'enregistre pas moins de 1,5

La déforestation au Ghana, Niger et Nigeria, aggrave la crise de l'eau dans la région, menaçant la santé et les moyens de subsistance de plus de 120 millions de personnes : chaque 1 000 hectares de forêt détruits au Niger et au Nigeria, près de 10 hectares des eaux de surface disparaissent, exposant davantage les communautés aux maladies, à l'insécurité alimentaire et à la déshydratation. Au Niger, où 99,5 % de l'eau douce est déjà impropre à la consommation, la déforestation a aggravé la sédimentation et la pollution. <https://fr.mongabay.com/2025/11/en-afrique-de-louest-les-forets-tombent-leau-disparait/>

milliard de dollars de pertes par an suite aux conséquences de la sécheresse et de l'avancée du désert.

Renforçons l'agroforesterie et protégeons nos forêts!

Stop aux plastiques !

Avec une consommation régionale de plastique qui devrait atteindre 12 millions de tonnes en 2026 et déjà 6,9 millions de tonnes de déchets plastiques étaient répertoriés en 2018 pour les 17 pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest dont 4,7 millions de tonnes par an rien qu'au Nigeria, près d'un tiers du total continental, 5 millions de sacs plastiques chaque jour avant de les jeter dans les rues dakaroises et comme ailleurs dans le monde.

Ces microplastiques s'infiltrant insidieusement dans la chaîne alimentaire et l'eau potable, amplifient les inondations et menacent notre santé, notre environnement,



La terre et le bétail sont nos seules richesses. Lorsque les déchets plastiques sont brûlés dans les champs, aucune plante ne peut pousser et aucune graine ne peut germer. Nos vaches, chèvres, et moutons mangent le plastique qui jonche les rues et en meurent. Ndiouck Mbaye, Présidente des femmes rurales du Sénégal

notre agriculture, élevage et pêche.

Bannissons les plastiques à usage unique (sac) dans notre quotidien et lors des cérémonies!

Les industries d'agro pétrochimie sont en train de nous tuer — de tuer la vie de façon générale, elles sont minoritaires et s'enrichissent sur notre dos tout en compromettant la souveraineté alimentaire, le dérèglement climatique et polluent nos sols, nos eaux, notre air et notre santé, Nous sommes la majorité, changeons nos comportements !

« Il est désormais reconnu que la restauration des écosystèmes est, plus que jamais, essentielle à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix tout en étant un outil de renforcement de l'accès aux ressources, de gestion des risques sécuritaires liés au climat, de réduction du recrutement par les groupes terroristes et d'allègement de la pression migratoire »²¹. L'effondrement terrifiant de la biodiversité vers de terre, bourdons,



collemboles, micro-organismes du sol... sont affectés dans 70 % des cas, compromettant la fertilité des sols et la régulation naturelle des écosystèmes²² menace nos possibilités de survie dans un futur proche notamment au niveau des pollinisateurs pour nos cultures.

Nous revendiquons

- La mise en œuvre de l'ensemble des pratiques de l'AgroEcologie Paysanne dans son approche holistique au niveau des Terroirs terrestres et marins en bannissant en premier les produits chimiques de synthèses, pas seulement sur nos terres mais au niveau du village, de la commune, du Terroir avec des Collectifs Terroir en AgroEcologie Paysanne multi acteurs.
- Le soutien financier et humain aux initiatives collectives à une échelle pertinente, afin de mettre en œuvre l'approche holistique de l'AgroEcologie Paysanne et ses

différentes pratiques

- L'appui à la transmission de connaissances notamment intergénérationnel, à l'apprentissage collectif, à la conscientisation sur les enjeux et défis autour d'espaces communautaires en AgroEcologie Paysanne autogérés in situ
- L'arrêt des subventions aux engrais chimiques et soutien aux engrais organiques
- L'application des lois contre le plastique et remplaçons le par nos matériaux locaux biodégradables
- L'accompagnement dans la capitalisation et la diffusion de nos expériences de l'AgroEcologie Paysanne
- L'intégration pleine et entière des communautés et de

Lorsque les prix internationaux des engrais flambent, c'est généralement en Afrique qu'ils atteignent leurs niveaux les plus extrême. Lors de la dernière flambée des prix en 2021, les entreprises d'engrais ont augmenté leurs prix en Afrique à des niveaux supérieurs à ceux des marchés internationaux, et les ont maintenus à ce niveau jusqu'en 2023, lorsque les prix ont baissé ailleurs. La situation pourrait être pire cette fois-ci, étant donné la dépendance des pays africains aux engrais provenant du Golfe persique.

<https://grain.org/e/7377>

la CGLTE-OA dans l'élaboration à la mise en œuvre dans les projets notamment autour de la Grande Muraille verte.

Nous agissons pour

- Les transmissions des savoirs et savoir-faire et l'application collective de l'ensemble des pratiques à l'échelle du champ, du village, de la commune, du terroir : fertilisation organique du sol, traitements naturels tant pour les végétaux que pour les animaux, association et rotation des cultures et pâturages, agroforesterie et élevage, plantes aromatiques et thérapeutiques, semences paysannes et races locales, paillage et engrais naturels, zaï et demi lunes, diguettes et cordons pierreux, irrigation gravitaire et récupération des eaux, reboisement, restauration des terres dégradées mécanisation adaptée et innovation, respect cycle biologique et intégration cycle des déchets, gestion économe de l'eau...
- Le Savoir-être et savoir-devenir avec la conscientisation et des campagnes contre :
 - Les produits chimiques de synthèse agricoles et miniers ;
 - La Gestion des déchets plastiques lors de nos rencontres et événements avec une sensibilisation forte dans les villages ;
 - La Gestion communautaire des forêts villageoises en AEP.

● En décembre 2022, la CGLTE-OA a organisé à Kolda (Sénégal) un atelier régional consacré à la protection des forêts transfrontalières. Il a permis de mettre en place un cadre de concertation et d'élaborer un plan d'action régional pour promouvoir une gestion durable des forêts, renforcer l'implication des communautés locales et améliorer la coordination transfrontalière face à la déforestation, à l'exploitation illégale des ressources, aux feux de brousse et aux effets du changement climatique.

PILIER 4 : PROMOUVOIR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES LOCAUX DIVERSIFIÉS, NUTRITIONNELS ET THÉRAPEUTIQUES EN HARMONIE AVEC NOS IDENTITÉS CULTURELLES.



Nos systèmes alimentaires locaux sont les premiers garants de notre souveraineté alimentaire, d'une économie sociale, locale et circulaire, de nos emplois, de nos identités socio-culturelles. Ils participent à la lutte contre le réchauffement climatique et valorisent notre biodiversité naturelle, cultivée et élevée.

Le système alimentaire industriel représente l'ensemble de l'industrie englobant la production agricole alimentaire et non alimentaire. Il est soutenu activement par des contrats et accords dits « de libre-échanges » inégaux, et aussi à travers de grands « partenariats public-privé »

et d'initiatives planétaires décidées lors de diverses rencontres comme Davos, le G7... dictés par ceux qui se sont arrogés le rôle de décideurs de la planète, eux-mêmes sous la coupe des multinationales et des financiers et au nom de la sécurité alimentaire.

L'expansion prédatrice du système alimentaire industriel entraîne la conversion de terres agricoles vivrières en monoculture notamment de maïs et soja OGM pour nourrir le bétail et/ou en élevages intensifs et concentrationnaires avec leurs cortèges néfastes de biotechnologies et de poisons. Le poids de l'agroalimentaire règle l'ensemble de la chaîne et est à la base de la volatilité des prix.



Ce système agroalimentaire déshumanisé nous déconnecte profondément de nos rapports à la nourriture et leurs modes de production, de transformation et de commercialisation en dénaturant leur constitution même, avec des aliments de plus en plus ultra transformés, une nouvelle colonisation alimentaire en marche au détriment de nos mets locaux diversifiés et nutritifs.

L'agro-industrie basée sur les cultures de rentes et l'exportation

« L'Afrique de l'Ouest est leader mondial pour le cacao, l'anacarde, le karité et le coton. Ces productions sont

Regardez bien les étiquettes !

La longue liste d'ingrédients malsains des produits ultra transformés comme les biscuits, sodas, céréales sucrées, nuggets, chips, yaourts aromatisés, boissons énergisantes, cube Maggi nous rendent malades et se distinguent par les vocables suivants :

- variétés de sucres : fructose, sirop de maïs à haute teneur en fructose, « concentrés de jus de fruits », sucre inversé, maltodextrine, dextrose, lactose
- huiles modifiées, hydrogénées ou inter estérifiées
- protéines : hydrolysées, isolat de protéines de soja, gluten, caséine, protéines de lactosérum
- exhausteurs de goût, les colorants, les émulsifiants, les sels émulsifiants, les édulcorants, les épaississants, les agents moussants, antimoussants, gonflants, carbonatants, gélifiants et glaçants faisant aussi partis des additifs cosmétiques.

ciblées ... pour stimuler la révolution industrielle de l'agroalimentaire pour relier la ferme à l'usine et l'usine au port » dicit le président de la BIDC²³.

Le pastoralisme fait partie intégrante du paysage culturel, social, environnemental et économique du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.



La Côte d'Ivoire est entrée dans une phase de récession cacaoyère. « La culture devient plus difficile, davantage une source de problèmes que de richesse. Les paysans s'appauvrissent, d'autant que le marché mondial, en monnaie constante, est en déclin depuis quarante ans et qu'il y a trop de cacao dans le monde ».

En mars 2026, le prix du cacao était à 1200 FCFA le kilo, une misère : depuis plusieurs semaines, plus de 100.000 tonnes de cacao restent sur les quais du port d'Abidjan, faute d'acheteurs internationaux. Et depuis 5 mois les quelques 600.000 producteurs de cacao n'arrivent pas à écouler leur récolte. Selon la FAO, plus de 90% des marges bénéficiaires vont aux chocolatiers et aux distributeurs. Chute des cours du cacao : en Côte d'Ivoire, les producteurs en détresse.

Il est pratiqué par plus de 20 millions de personnes et contribue à près de 15 % du PIB des pays sahéliens. En Afrique de l'Ouest, il contribue à hauteur de 60 % de l'offre de viande et des produits laitiers consommés et joue un rôle essentiel dans l'alimentation en produits animaux des marchés des villes sahéliennes et des grandes métropoles de la côte du golfe de Guinée (FAO 2022).

Cependant son existence est menacée par le changement climatique, la promotion de l'élevage intensif avec les transferts d'embryons et antibiotiques notamment

engendrant la perte de biodiversité et capacité d'adaptation aux conditions locales ainsi que la croissance rapide de la population qui demande de plus en plus de produits carnés a changé les structures des espaces pastoraux



De plus les restrictions sur les déplacements d'animaux et des personnes sont de plus en plus fréquentes en raison de problèmes de sécurité, des limitations de la transhumance imposée par les gouvernements, de l'accaparement des pistes de transhumances et de l'augmentation des activités transfrontalières illicites.

La pêche artisanale, qu'elle soit maritime ou continentale, constitue une force vitale pour des millions de personnes à travers l'Afrique.

Le poisson, en tant que source de protéines et de nutriments essentiels, joue un rôle clé dans l'alimentation humaine en Afrique de l'Ouest. Mais les poissons locaux ne

sont plus disponibles à cause de l'industrialisation de l'alimentation animale : pour fabriquer un kilo de farine de poisson, il faut plus de 5 kg de petits pélagiques, ce qui fait que le poisson est devenu extrêmement rare et cher sur les marchés locaux » détruisant l'activité de pêche artisanale et leur commerce par les femmes.

Avec une démographie en pleine croissance et les velléités de plus en plus grande des entreprises agroalimentaires à s'implanter, il est urgent de s'organiser collectivement pour valoriser nos systèmes alimentaires locaux sains et diversifiés et atteindre la souveraineté alimentaire ! Est-ce que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)²⁴, sera une opportunité pour nous ou pour l'industrie agroalimentaire qui le plus souvent nous transforme en main d'œuvre corvéable à merci, polluée avec ces process et rejets et aura toujours le dernier mot sur les prix d'achat de nos productions ?

Le système alimentaire est confisqué par l'agroalimentaire et continue à favoriser les crises



18 - Plus grave qu'une crise écologique, un écocide capitaliste selon Alain Bihr | Le Club

19 - <https://grain.org/fr/article/7285-top-10-des-geants-de-l-agrobusiness-la-concentration-des-entreprises-dans-l-alimentation-et-l-agriculture-en-2025>

interconnectées qui nous affectent en premier.

Relocalisons et valorisons nos systèmes alimentaires sains, nutritifs et reflets de nos identités et rituels socio-culturels pour atteindre la souveraineté alimentaire qui inclut la sécurité alimentaire et pas l'inverse. Multiplions nos marchés locaux, nationaux interrégionaux et disons non à l'implantation des grands supermarchés !

Nous revendiquons

- La réduction des pertes et des gaspillages dans nos systèmes alimentaires et agricoles ;
- La mise en place de marchés locaux avec nos productions en AgroEcologie Paysanne et leur valorisation à partir de leur qualité saine, savoureuse, nutritionnelle, thérapeutique... ;
- Le soutien au développement d'infrastructures et équipements autonomes liés aux énergies renouvelables et, d'institutions et mécanismes de financement alternatifs ;
- l'adaptation aux réalités locales et paysannes des normes de production, transformation et commercialisation pour relocaliser les systèmes alimentaires, en se basant sur les systèmes participatifs de garantie ;
- Le développement de l'autonomie en mettant en synergie les savoirs et savoir-faire des artisans et paysan.nes pour innover dans des outils adaptés aux besoins et peu coûteux. pour développer l'autonomie ;
- La création et le soutien de dynamiques sociales, de



transmissions de connaissances notamment intergénérationnelles dans les terroirs pour retenir la jeunesse dans un cadre de vie épanouissant et collectif avec un revenu juste ;

- La dénonciation avec des campagnes les aliments malsains comme les produits ultra transformés et notre dépendance aux produits importés qui détruisent nos systèmes alimentaires locaux ;
- La conscientisation et le renforcement de capacités des communautés rurales en particulier les paysan.nes en matière de production et de transformation, en opposition aux modèles agricoles dépendants, tout en promouvant le consommé local pour une souveraineté alimentaire en Afrique et dans le monde.

Nous agissons

- La CGLTE-OA promeut les mets locaux dans ses activités tant dans les évènements, activités que lors des

caravanes ;

- Soutient à la valorisation des produits AEP dans les foires, marchés, évènements ;
- Conscientise jusque dans les villages sur les enjeux et défis autour des systèmes alimentaires locaux en dénonçant notamment les produits ultra-transformés.

Valoriser nos systèmes alimentaires nutritifs et diversifiés au cœur de nos terroirs en AgroEcologie Paysanne est une lutte socio-culturelle contre la marchandisation du monde et du vivant, pour notre santé et celle de notre environnement, pour des dynamiques économiques locales solidaires et circulaires.

PILIER 5 : APPUYER ET VALORISER LA PLACE DES FEMMES ET DES JEUNES.

Les femmes, avec leurs connaissances, leurs valeurs, leur vision et leur leadership, Baobabs de l'Afrique elles sont la clé pour valoriser les communautés dans leurs Terroirs en Agroécologie Paysanne comme les jeunes sont la force pour contribuer à la transformation sociale et agroécologique, dès aujourd'hui et pour demain

Malgré de nombreux textes internationaux, continen-
taux et nationaux en faveur des droits des femmes les
actes posés sont peu nombreux, freinés par le patriarcat,

la religion, les us et coutumes et la gérontocratie nota-
mment pour les femmes rurales et particulièrement les
jeunes filles. Les actions en faveur du développement en-
trent souvent en contradiction, et un progrès dans un do-
maine n'en induit pas nécessairement dans d'autres.

La dichotomie des rôles sociaux sexués subit des muta-
tions plus ou moins profondes dans le temps, souvent au
rythme des crises. Les femmes constituent plus de 60%
de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne
notamment dans les travaux de sarclage et de désherba-
ge, produisent 60 à 80% de la production alimentaire du
continent et s'investissent de 80 % à 90 % dans la trans-
formation, le stockage et le transport des aliments, rein-
es des tontines elles contribuent énormément aux soins
et à la scolarité des enfants et contribuent également
aux dépenses alimentaires de la famille. Sécuriser et fa-
ciliter l'accès sécurisé à la terre avec une gouvernance
locale inclusive et équitable est un enjeu vital pour les
communautés rurales et notamment pour les femmes et
les jeunes autour de champs et unité collectives dans la
production, la transformation ou la commercialisation de
l'alimentation.

En tant que détentrices des connaissances locales et tra-
ditionnelles dans les pratiques, dans la conservation des
semences et dans la gestion des ressources naturelles,
elles jouent aussi un rôle crucial dans leur transmis-
sion auprès des générations futures. C'est pourquoi leur

contribution est essentielle pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies cohérentes et efficaces en vue de relever les défis et les enjeux d'aujourd'hui et de demain dans leurs terroirs et au-delà avec les 7 piliers de l'AgroEcologie Paysanne.

Le deuxième levier est la jeunesse qui constitue 75% de nos populations et en tant que personnes actives arrivant chaque année sur le marché du travail en Afrique subsaharienne, elle passera de 17 millions à 25 millions d'ici 2025, soit une population active de 330 millions. Les deux tiers (environ 200 millions) seront en zone rurale.

Nous revendiquons

- La répartition de manière égale et équitable le foncier, la prise de décisions, l'accès aux services sociaux, les droits, le statut, la rémunération...
- la sécurisation et l'équipement des femmes et des jeunes pour s'organiser collectivement afin de développer leur autonomie dans les terroirs avec l'AgroEcologie Paysanne autour de champs collectifs et d'unités de transformation/commercialisation
- la création et le soutien de dynamiques sociales, économiques dans les terroirs pour retenir dignement la jeunesse dans un cadre de vie épanouissant avec un revenu juste
- La formation, la conscientisation ; l'apprentissage collectif, le leadership et la transmission des savoirs et

savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir au sein des communautés doivent être le moteur de l'essor des femmes et jeunes

Nous agissons

De 2017 à 2026 :

- L'Appui aux groupements des femmes du secteur informel de 11 pays de l'Afrique de l'Ouest : Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Benin, Togo. A travers diverses sessions de renforcement de capacités et la dotation en équipements pour la production et la transformation au Burkina, Côte d'Ivoire et Guinée a enclenché une véritable dynamique de travail collectif et d'autonomisation.
- L'Appui via les plateformes nationales de la CGLTE-OA à l'extension des Association de Défense des Droits des Aides Domestiques (ADDAD) en Afrique de l'Ouest



notamment lors des forum et caravanes pour valoriser le métier Aide-ménagère.

● La mise en place de la commission genre a renforcé l'implication des femmes dans la CGLTE-OA. Cela a permis de repérer et soutenir des groupements de femmes dans leurs activités et l'accès sécurisés à des terres collectives, dans différents pays. De ces premiers pas, un tournant fort a été pris pour favoriser l'autonomisation des femmes donnant l'élan à une nécessaire synergie. La première Union des Femmes du Secteur Informel (UFSI) a été créée en mars 2022 au Mali et a boosté les esprits au niveau régional. Ainsi lors de la 4^{ème} édition de la caravane de la CGLTE-OA en novembre 2023, l'UFSI, a organisé avec déjà un slogan qui a rythmé toute la caravane « UFSI Baobabs de l'Afrique » de nombreuses activités et un forum des femmes à l'étape de Linguère à Dakar, pays des éleveuses et transformatrices de lait



local et ses dérivés :

C'était un vrai espace de dialogues, de partage d'expériences, de lobbying, d'interpellations et de plaider à l'endroit des communautés et des autorités des différents pays (Burkina Faso, Mali, Sénégal Gambie) pour parler des droits des femmes, leur rôle, responsabilité et implication dans la gestion des ressources naturelles pour en faire une réalité avec une gouvernance foncière inclusive en promouvant les terroirs en AgroEcologie Paysanne et la prise de parole en public, le leadership féminin, sur les techniques de réseautage. C'est autour du premier Forum régional des UFSI du 20 au 24 octobre 2024 à Sélingué Mali au CIFAN avec comme thème « S'organiser au sein de la CGLTE-OA pour mieux s'autonomiser ! », que les Unions des Femmes du Secteur Informel (UFSI) ont élaboré et validé une charte et un plan d'action.

PILIER 6 : RENFORCER LES SYNERGIES, ALLIANCES ET L'ORGANISATION COLLECTIVE

Nous revendiquons

Il est primordial de créer des synergies à tous les niveaux du local à l'international pour créer de l'intelligence collective afin de porter ensemble une vraie transformation sociétale en concrétisant des alliances et en s'organisant collectivement autour de stratégies communes.

- Des moyens pour renforcer nos participations à tout événement pertinent du local à l'international pour renforcer sans cesse nos capacités.
- L'importance de développer et soutenir dans les politiques publiques l'AgroEcologie Paysanne de terroir en terroir en mettant en place des Collectifs Terroir en AEP pour avoir de la synergie et de l'impact à une échelle pertinente, de relier l'urbain et le rural, notamment les marchés avec une alimentation saine.
- La multiplication des espaces AEP communautaires pour amplifier les renforcements de capacités et d'apprentissages, la transmission permanente des connaissances et de l'organisation collective où l'humain est au centre et pas les machines, socles de la pérennisation de

l'AgroEcologie Paysanne.

- L'élargissement et le renforcement des réseaux autour de l'AgroEcologie Paysanne du local au régional, incluant les autorités coutumières et administratives.
- L'élargissement de notre mouvement paysan et citoyen aux instituts, universités, organismes de recherche publics pour servir les intérêts des populations en co-construisant des programmes de recherche, d'enseignements avec au cœur l'ensemble des Savoirs des paysans et paysannes.

Nous agissons

- Le processus de mise en place de l'Alliance des Chefs Traditionnels et Coutumiers de l'Afrique (ACTCA), d'abord



en Afrique de l'Ouest en 2021, puis de l'Afrique de l'Ouest et Centre en 2023 a commencé en 2019 lors du Forum Africain organisé au Mali, sur « Les rôles et les responsabilités des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière suivant les us et coutumes » avec l'élaboration d'un plaidoyer régional. Cette synergie vise à soutenir la CGLTE-OA dans sa lutte et ses valeurs progressistes auprès des communautés rurales et son plaidoyer auprès des autorités et institutions nationales et internationales en particulier sur la gouvernance locale et inclusive des ressources naturelles.

● Implication des Plateformes nationales de la CGLTE-OA dans les plateformes foncières et agroécologiques nationales et régionales comme l'Alliance pour l'Agro-Écologie en Afrique de l'Ouest/ 3AO depuis sa création en 2018

● Depuis 2015 : Forums Sociaux Mondiaux de Tunis, Montréal, Mexico, Katmandou et **2026 porteuses du FSM 2026 à Cotonou au Bénin.**

● Depuis 2016 : COP21, 22, 23, 27, 30 et organisation **d'une COP des communautés en novembre 2023 au Mali au passage de la caravane.**

● 2016 :

○ Bilan des 5 ans de Directives de gouvernances du CSA à la FAO

○ Forum de Nyéléni Europe en Roumanie

○ Rencontre d'échange avec le Groupe de travail DESC de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples à Banjul en Gambie

● 2017 :

○ 10 ans de Nyéléni, de la Souveraineté alimentaire²⁵ au Manifeste de l'AgroÉcologie Paysanne et ses 7 piliers liés, au CIFAN Mali.

○ Rencontre avec la Commission Rurale de la CEDEAO à Abuja Nigeria en Février 2017 dans le cadre de Faim Zéro et des DGF pour porter notre plaidoyer sur l'accès sécurisé des femmes et des jeunes aux terres.

● Depuis 2023 : Participation Core Group African Civil Society for 5th AU-EU Agriculture Ministerial Conference.

● Depuis 2024, très chargé à cause de l'organisation du FSM Cotonou sous la houlette de la CGLTE-OA et l'organisation du processus du FSM 2026, Cotonou 1 au Bénin en juillet.

● Premier Forum régional des Unions de Femmes du Secteur Informel (UFSI) en octobre au Mali

● 2025 :

○ Participation au Forum Social Ouest-Africain de Dakar;

○ Organisation du processus du FSM 2026 Cotonou 2 au Bénin (juillet) ;

○ Rencontre des mouvements sociaux en France (aout);



- Participation au Forum de Nyéléni au Sri Lanka (septembre) ;
- Participation à la COP 30 à Belem au Brésil (novembre) ;
- Participation au FSM des Intersections de Montréal ;
- Participation au Sommet alternatif des BRICS de Rio.
- 2026 :
- Participation au Forum Alternatif au FEM de Davos en Suisse
- Participation au CIRADR+20 en Colombie
- Participation à la Rencontre Européenne du CRID
- Participation au WEEK à Berlin
- La CGLTE-OA est aussi très impliquée au niveau international jusque dans certains conseils d'administration : CI du FSM, HIC²⁶, FMAT, CSM et Observatoire du foncier de la FAO, CIDSE/Plateforme terre et vie, SOLIRESP.

PILIER 7 : AGIR AUX NIVEAUX INSTITUTIONNEL, LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE :

Ce qui est fait pour nous sans nous et contre nous !
Soyons toujours prêts à nous indigner !

L'extrême pouvoir de l'industrie alimentaire et agrochimique lié à l'industrialisation, à la concentration et à la marchandisation croissantes des terres, des eaux, des semences, d'une agriculture extractive et déshumanisée basée sur le brevetage du vivant, le machinisme et la numérisation, d'une transformation et commercialisation polluantes, basées sur le dumping, le libre-échange inégalitaire et qui modifient les aliments et nos régimes alimentaires appelle à une attention et des mesures urgentes de la part des politiques et de la société.

Des réseaux d'acteurs et d'actrices de la société civile sont particulièrement actifs en matière de sensibilisation, de partage d'expériences et de plaidoyer pour défendre les intérêts des communautés paysannes en particulier leur accès aux ressources naturelles et productives et pour promouvoir l'intégration de l'AgroEcologie notamment paysanne dans les politiques publiques et en cohérence avec l'ensemble des textes en vigueur associé à une vision globale liée à la souveraineté alimentaire et nationale.

Nous devons porter encore plus haut et fort nos revendications dans les politiques publiques et construire dans une vision commune plus de synergie et de l'intelligence collective dès aujourd'hui et pour les générations futures.

L'AgroEcologie Paysanne est la réponse à la demande de protection, de sécurité et de pérennité de la planète et de l'humanité. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, est un ingrédient essentiel à sa réalisation. Et cela passe par des politiques publiques coconstruites et mises en œuvre avec nous !

Nous revendiquons

- Que les Etats se dotent de moyens pour faire appliquer les textes bénéfiques aux communautés, à l'environnement, au climat, à la biodiversité, comme stipulé dans de nombreux textes nationaux, continentaux et internationaux, les Conventions de Rio, les PDSEC, la Charte africaine des peuples, les accords de Beijing, les lignes directrices du foncier...) ;
- Que les Etats et autres institutions locales, nationales et régionales promeuvent l'AgroEcologie Paysanne et son développement dans les terroirs pour passer à une réelle alternative agricole écologique digne, respectueuse des droits et des valeurs humaines et culturelles, de la santé, des ressources naturelles et d'une prospérité partagée avec une économie axée sur la souveraineté notamment

alimentaire. Accompagner les organisations paysannes et communautaires à faire connaître et mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP, son acronyme en anglais) ;

- Faire reconnaître et mettre en œuvre nos propositions, à des échelles pertinentes avec au cœur les communautés pour avoir des impacts, telles que définie au présent document, par nos Etats et collectivités territoriales, les autorités coutumières et traditionnelles, les institutions nationales régionales (AES, CEDEAO, UEMOA), continentales (UA) et internationales, bailleurs et autres organisations œuvrant dans le domaine ;
- Inclure l'AgroEcologie Paysanne et ses 7 piliers liés dans les politiques publiques et plan de développement dans les différents ministères concernés : développement rural et agricole, santé, nutrition, éducation, droits humains, environnement, recherche... pour agir réellement sur le climat, la biodiversité, la gouvernance, nos systèmes alimentaires, nos droits ;
- Refuser tout accord ou traité qui mettrait en péril nos économies et nos identités ;
- S'assurer que les 10% de Maputo soient réellement orientés pour soutenir l'agriculture familiale basée sur l'AgroEcologie Paysanne pour la Souveraineté alimentaire tout en protégeant nos économies locales dans une

intégration régionale ;

- Interpeller les Etats pour investir dans l'achat de nos produits en AgroEcologie Paysanne (restauration collective, stock alimentaire...) ;
- Préserver et multiplier les ceintures vertes en AgroEcologie Paysanne garantes d'une alimentation et d'un environnement sain pour nourrir notamment les urbains et lutter contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité ;
- Interdire les produits chimiques de synthèse en refusant en premier les importations et leurs utilisations dans les cultures de rentes où ils sont promus par nos gouvernements via des projets et programmes objet de lobbying souvent portés en sous-main par les multinationales de l'agrochimie ;
- Appliquer les mesures environnementales et sociales dans toutes les activités liées à l'extractivisme (mines, carrières...) ;
- Protéger les défenseurs des droits humains et leaders communautaires, qui sont criminalisés ;
- L'arrêt de toute forme de marginalisation, d'exclusion et d'injustice sociale, la promotion du dialogue intercommunautaire et la solidarité ainsi que la valorisation de nos cultures pour consolider la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble gage d'un développement harmonieux des peuples en Afrique et dans le monde.

Nous agissons

- De nombreuses formations et mobilisations notamment lors des caravanes sur la nécessaire reconnaissance des droits fonciers légitimes des communautés avec un focus sur les femmes et jeunes qui ont abouti à des lois foncières bénéfiques pour les droits fonciers des communautés (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Togo...) ;
- La création de l'Alliance des chefs traditionnels et coutumiers d'Afrique de l'Ouest et du Centre (ACTCA) a permis de renforcer la collaboration entre la CGLTE-OA, les autorités traditionnelles et les institutions nationales et régionales pour la promotion d'un développement inclusif, équitable et durable au service des communautés à travers des actions communes : le portage du Livret vert, du document de plaidoyer commun auprès de la CEDEAO et du plaidoyer sur les changements climatiques lors de la Caravane Climat tambours battant et la COP 27 en est une parfaite illustration de cette collaboration stratégique. En décembre 2022, la CGLTE-OA a organisé un atelier régional en Guinée-Bissau qui a permis d'élaborer d'une part le plan d'action de l'ACTCA et d'autre part une audience a eu lieu avec le Président, Umaru Sissoco Embaló, alors en exercice de la CEDEAO permettant à l'ACTCA et la CGLTE-OA de présenter leur vision, leurs préoccupations et leurs capacités à agir pour les droits et le développement des communautés dans la cohésion sociale et

25 - Le Centre Nyéléni est né en 2007 pour accueillir le premier forum mondial sur la souveraineté alimentaire qui venait juste d'être inscrite dans la Loi d'Orientation Agricole du Mali en 2006 sous la pression des organisations paysannes, il s'appelle maintenant Centre International de formation en AgroEcologie Paysanne de Nyéléni (CIFAN).

26 - Coalition Internationale de l'Habitat

la paix ;

- Notre Livret vert est présenté et diffusé du local à l'international lors de nos activités et notamment lors des caravanes tant auprès des communautés, des associations, universités que des représentants étatiques et des collectivités territoriales, et aussi lors d'organisation de contre-sommets, forums communautaires ;

- Les membres de la CGLTE-OA portent un plaidoyer permanent pour faire comprendre ses analyses et argumentaires tout en agissant sur le terrain pour inclure ses propositions dans les politiques publiques du local à l'international et pour soutenir le développement des terroirs avec l'approche holistique de l'AgroEcologie Paysanne et ses 7 piliers liés ;

- Mobilisation, accompagnement et soutien lorsque des défenseurs de droits sont criminalisés comme pour le porte-parole Massa Koné.

***« On n'est pas fatigué,
on ira jusqu'au bout »***





Hommages

Aux camarades de lutte tombés sur le champs d'honneur !

Vos engagements indéfectibles en faveur de la gouvernance foncière,
de la défense des droits des communautés et de la justice sociale
resteront pour nous et les générations futures une source d'inspiration.

Puisse le Tout-Puissant vous accorder une place privilégiée au paradis !



**Maman KHADIJA
Balimah KONE**

COPAGEN
Côte d'Ivoire



**Gordi
Hammadou**

Plateforme Yakarkara
Niger



**Gbely
Severin**

SAFRI
Côte d'Ivoire



**Stéphane
Permatier**

OXFAM
France



**Thierno
SALL**

ENDA Pronat
Sénégal



Terre et Eau Mêmes Dégâts, Mêmes Combat !

LIVRET VERT DE LA CONVERGENCE

Document de Plaidoyer pour l'amélioration et le respect des politiques et des textes législatifs sur le foncier, l'eau et les semences paysannes.

